

Commune de  
**Chamery**



Le Bulletin d'information à destination de tous les chamayots

## L'actualité :

**Mercredi 27 juin : réunion de conseil municipal à 20h**

**Jeudi 28 juin : conseil communautaire du Grand Reims à 18h30**

**Dimanche 1<sup>er</sup> juillet : fête patronale**

**Samedi 14 juillet: fête nationale**

## Se rassembler -S'écouter

L'année 2018 marquera la fin de la commémoration du centenaire de la 1<sup>ère</sup> Guerre mondiale. Les Français seront appelés à se rassembler pour célébrer l'Armistice du 11 novembre. C'est ce que nous ferons.

Nous avons également décidé d'organiser le jour de la fête nationale un 14 juillet plus festif que d'habitude, avec pique-nique le midi et animations l'après-midi, retraite aux flambeaux, hommage solennel au monument aux morts et feu d'artifice le soir. Réservez dès maintenant dans vos agendas le samedi 14 juillet. Le programme de la journée qui est en préparation vous sera communiqué plus tard. De plus, nous serons en pleine coupe du monde de foot avec une équipe de France qui sera peut-être en..., qui sait!

Chamery est un village au milieu des vignes, c'est ce qui fait son charme et sa richesse. Toutefois, chaque médaille a son revers, de mi-mai à mi-août les vignes sont traitées, ce que tout le monde comprend, mais à proximité des habitations les traitements ravivent les interrogations et peuvent être sources de tensions entre riverains et vignerons. Les arguments avancés par chacun sur les produits phytosanitaires sont tous recevables, mais sont-ils si inconciliables que cela? Je ne le pense pas, à condition qu'il y ait dialogue et écoute mutuelle entre les deux parties.

Le vendredi 9 mars s'est tenue une réunion publique d'information sur le projet de PLU. Des demandes et des observations ont été faites. Elles ont toutes été étudiées mais n'ont pas toutes été prises en compte. Il arrive que les objectifs de développement durable d'une commune contrarient les intérêts particuliers, il faut l'accepter. Le bilan de la concertation sera consultable en mairie une fois que le projet aura été arrêté par le conseil communautaire du Grand Reims le 28 juin. Suivra ensuite une enquête publique avec un commissaire enquêteur, vous serez informés en temps voulu de son ouverture.

Le Maire

# LE PETIT ECHO

## Ecole

Après 19 années passées à l'école de Chamery notre instituteur Monsieur LOU nous quittera pour exercer à Sillery. Il sera remplacé par Mme CALVET Manon.

Les deux institutrices de Sermiers, changeront elles aussi d'école

## Traitement des vignes

Pour éviter la dérive des produits phytosanitaires vers les habitations et l'eau du Rouillat, les viticulteurs riverains ont décidé de planter en automne, le long du Rouillat, dans la partie traversant le lotissement, des haies d'arbustes.

Le canon oscillant (très bruyant) utilisé pour les traitements sera interdit en Champagne à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

En l'espace de 15 ans les quantités de produits phytosanitaires appliqués ont été réduites de 50 %

## Santé Publique

Le ministère de la santé et Santé publique France souhaitent informer la population sur la prévention des maladies transmises par les piqûres de tiques responsables de la maladie de Lyme.

Vous pouvez télécharger le document d'information concernant cette maladie sur le site [inpes.santepublique.fr](http://inpes.santepublique.fr)

Ce document est disponible en mairie.

## Propreté du village

Les employés communaux s'emploient à maintenir la propreté de notre village mais la propreté ne dépend pas que d'eux, elle est aussi l'affaire de tous. Chaque petit geste compte.

## Internet

La région du Grand Est nous a informé que les opérations de déploiement de la fibre optique commencera à Chamery entre les mois d'août 2019-août2020.

## Campagne « Pollution lumineuse »

Le Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims recense actuellement l'éclairage public des 65 communes pour la réalisation d'une étude sur la pollution lumineuse sur le territoire du Parc. Cette étude consiste à décrire des pistes de progrès à mettre en œuvre rapidement ou à plus long terme. L'objectif préventif principal est l'**utilisation mesurée de la lumière**. L'éclairage extérieur doit gagner en qualité en tenant compte de manière équivalente des besoins de l'homme, du paysage et des écosystèmes.

## #Objectif4G

Afin d'assurer une couverture mobile efficace du territoire et d'éliminer les zones blanches, le Département lance, avec #Objectif4G, une démarche collaborative de diagnostic territorial innovante pour définir les zones qui auront besoin d'un complément de couverture du réseau. Elle repose sur la collaboration active et volontaire de tous à travers une application mobile sur smartphone. Les données recueillies via cette application sont anonymisées.

### Le calendrier

**Mai 2018** : l'application est mise à disposition des élus marnais pour une première phase de contribution.

**Septembre 2018** : l'accès à l'application est élargi, elle est téléchargeable par tous les Marnais.

**En 2019** une phase de concertation est prévue avec les partenaires

et les opérateurs pour élaborer un plan d'implantation de nouvelles antennes.



# LE PETIT ECHO

Comptes rendus des réunions du 12 février , du 3 avril et du 9 mai

## Travaux salle polyvalente

L'éclairage et l'armoire électrique de la salle polyvalente vont être remplacés. Ces travaux sont programmés pour septembre. C'est l'entreprise d'électricité ANQUET qui interviendra pour un montant de 33 806 € HT (40 567 € TTC)

La couverture des sanitaires a été refaite en bacs acier isolés. Ces travaux ont été effectués fin avril par l'entreprise Thierry POINTILLART pour un montant de 5 376 € HT. (6451 € TTC).

Un dossier de demande de subventions a été déposé auprès de la sous-préfecture et du département .

## Maison du 5 rue du Château Rouge

Les travaux de rénovation de la clôture de la maison de la commune seront réalisés au mois de septembre par l'entreprise de maçonnerie MASSONOT pour un montant de 5040 € HT (6048 € TTC).

## Plate forme ONF

Il est prévu cette année de réaliser une plateforme de stockage des grumes sur la parcelle forestière n°8 en bordure de la RD 22. Elle sera financée en partie par l'ONF.

## Vente de terrains

La commune a vendu la parcelle ZD73 - lieu-dit « le Hasat » d'une superficie de 32m<sup>2</sup> à Monsieur Ghislain Pointillart riverain et les parcelles D2706-2708-2716 -lieu-dit « le Bois Vilmet » pour une superficie totale de 130m<sup>2</sup> à Monsieur Régis Hanon riverain.

## Espaces verts

Pour l'arrosage des fleurs et des massifs M Benjamin Schmidt a été embauché à mi-temps de juin à septembre .

## A.D.A.P (Agenda D'Accessibilité Programmée)

La commune s'était engagée il y a trois ans à mettre en conformité aux normes accessibilité fin 2018 la salle polyvalente, la chambre chaude, la mairie, et l'église. A l'heure actuelle où en est-on ?

La mise en conformité de la salle polyvalente est pratiquement terminée. En ce qui concerne la chambre chaude, les sanitaires devront être réaménagés avant la fin de l'année.

Pour la mairie, une dérogation a été demandée pour que la mise en conformité soit réalisée après le transfert de l'école à Ecueil en septembre 2020 . Il serait inopportun de réaliser des travaux qui pourraient se révéler inadaptés quelques années plus tard, au moment de la réhabilitation du bâtiment.

L'église , quant à elle, est un « Monument Historique » qu'il ne s'agit pas de dénaturer avec des aménagements inesthétiques, une dérogation a donc été demandée.

## Voirie et éclairage public

Rue Jardin le Poivre, le macadam des trottoirs endommagés va être refait, les poteaux et lampadaires de l'éclairage public seront remplacés par des équipements identiques à ceux du village.

Deux nouveaux poteaux vont être implantés, un au niveau du *Carrefour RD26-rue du Château rouge* et un autre au parking de la salle polyvalente.

Ces travaux sont à la charge du Grand Reims et auront lieu au mois de juillet.

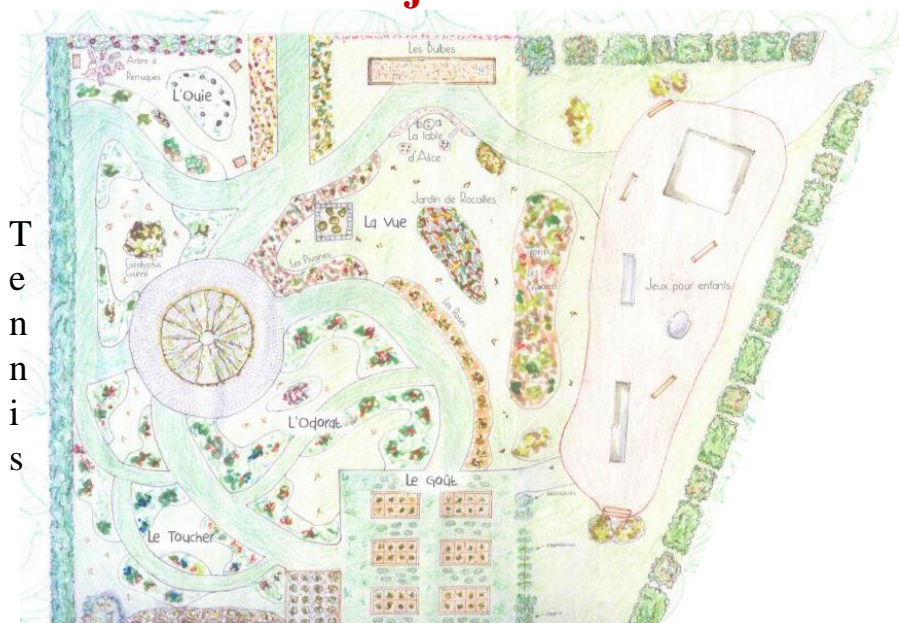
*Les textes intégraux sont en ligne sur le site internet*

# LE PETIT ECHO

## Quelques vues du futur groupe scolaire d'Écueil



## Le jardin des sens de Chamery



Place du jard

Ci-contre le plan du jardin des sens.

*La plantation des vivaces aura lieu en octobre. Si vous avez des plantes ou des boutures à donner n'hésitez pas à le faire savoir à la mairie. Vous êtes tous invités à participer à cette opération  
Merci*

T  
e  
n  
n  
i  
s